FRC 15832.

Case
FRC
15640

SECONDE LETTRE

ADRESSÉE

AU ROI,

PAR M. DE CALONNE,

LE 5 AVRIL 1789.

LONDRES,

De l'Imprimerie de T. SPILSBURY,
SNOW-HILL.

THE NEWBERRY
LIBRARY

SIRE,

En adreſſant à Votre Majeſté ma derniere Lettre, j'ai moins conſulté ma gloire & mon intérêt perſonnel, que les devoirs que m'impoſoit mon titre de Citoyen François, titre que je chérirai juſqu'à mon dernier ſoupir. Je voyois déjà les dogues littéraires prêts à s'élancer ſur cet Ecrit patriotique, pour le lacérer de leurs dents meurtrieres; je les voyois empoiſonnant toutes mes intentions, répudiant tous mes principes, altérant ou mutilant le ſens de mes idées, me harcelant de toutes parts, vomiſſant contre moi mille imprécations fanatiques, & m'accablant d'autant d'injures. J'avois prévu tout cela, SIRE; & ces efforts de la calomnie en embuſcade, ne m'avoient point ébranlé dans le deſſein que j'avois de vous donner une marque nouvelle de mon dévouement & de ma fidélité.

Je dirai plus, SIRE : je m'attendois que, dans un moment où toutes les classes de la Société & presque tous les individus sont tout-à coup devenus Législateurs ou Réformateurs en France, les Politicomans n'auroient pas été si sobres envers moi, de brocards, d'outrages & de calomnies. On compte seulement quatre prétendues Réponses à ma Lettre, publiées & colportées avec profusion ; & entre ces quatre libelles, un seul paroît avoir fixé l'attention ou du moins la curiosité publique. C'est la brochure intitulée : *Observations rapides sur la Lettre de M. de Calonne au Roi.* Je ne m'arrêterai pas à relever la dureté des expressions, le ton tranchant & despotique, la basse flatterie de ce chef-d'œuvre jésuitique ; mais je dois à la vérité, je dois à la droiture de mes intentions, à ma conscience indignée ; je vous dois enfin, SIRE, à vous, à votre Peuple, aux bienfaiteurs de votre Empire, un éclaircissement sur la cruelle & perverse malignité des interprétations, & sur les altérations que s'est permises à chaque page cet Auteur parasite.

Je me crois obligé de développer & d'appuyer, par des raisonnemens invincibles, les principes que j'ai établis dans ma première Lettre ; principes constans, invariables, puisés dans les regles d'une saine politique, adoptés par les plus célebres Ecrivains, & qu'il a plu à mon censeur de combattre par des injures & par des exclamations forcées.

SIRE, je ne parlerai pas plus ici de moi, que dans ma première Lettre ; je serai plus précis, & je me bornerai à relever les horreurs punissables, les inculpations scandaleuses que l'Auteur délirant des *Observations rapides* a osé me prêter. Ma Lettre du mois de Février n'avoit pour objet que d'éclairer

la religion de Votre Majesté, qu'une foule de Libellistes soudoyés s'efforcent de surprendre par leurs clameurs : je vous adresse celle-ci dans la seule intention de vous désabuser, SIRE, sur les inductions & les impressions désavantageuses qu'on auroit pu vous insinuer d'après un pamphlet insidieux, commandé pour combattre, ou plutôt pour dénaturer mes idées, mes principes, & jusqu'à mon style.

S'il est dans la destinée des Grands, & sur-tout des Rois, d'être le jouet de l'erreur & du mensonge, on doit savoir toujours quelque gré à celui qui tente de les éclairer & de les désabuser.

Je n'entreprendrai point, SIRE, de relever ici toutes les basses calomnies, les plattes narrations répandues sur mon compte dans ces dernieres circonstances, ni les sots & imprudens propos qu'on a mis dans votre bouche royale. Ah! qu'ils vous connoissent bien peu, SIRE, ces forcenés qui vous font tenir un pareil langage! Qu'ils méritent de vous approcher, & ils apprendront à vous apprécier.

Mais si, par respect pour Votre Majesté, je vous épargne le récit fastidieux des anecdotes controuvées, des fables répandues dans toutes les Sociétés avec un zele amer, pour m'inculper de plus en plus à vos yeux & à ceux d'une Nation que j'ai toujours aimée, quoi qu'en disent les méchans; vous me permettrez, SIRE, de ne point passer sous silence deux de ces *Contes nouvelles*, qu'il importe pour votre gloire & pour la mienne, de détruire dans l'esprit de quelques personnes trop portées à croire, sans aucun fondement, tout ce qu'on débite en ma défaveur.

On a d'abord répandu qu'après avoir reçu ma

Lettre du 4 Février, vous l'aviez rejetée en colere, & que vous m'aviez sur le champ formellement défendu de ne *plus me mêler des affaires politiques de ma Patrie.*

Cette fausse nouvelle se détruit d'elle-même, en ce qu'elle mettroit Votre Majesté en contradiction avec ses intentions paternelles, & les principes inaltérables d'équité qu'elle signale tous les jours.

Vous avez invité, SIRE, tous les Sujets de votre Royaume à éclairer votre Conseil & vos Ministres; dans cette invitation, vous n'avez fait aucune distinction d'âge, de rang, ni de personne; ainsi défendre à un de vos Sujets d'épancher son cœur & de retracer ses idées pour le bien de votre Empire, c'eût été dire : il est vrai que j'ai prié tous mes Sujets d'éclairer mon inexpérience dans la grande carriere qui s'ouvre devant moi, mais cette invitation n'étoit qu'un jeu perfide pour couvrir mes entreprises; mes Ministres ont tout arrêté, tout réglé irrévocablement, & je défends expressément à tout homme, qui ne seroit pas de l'avis de mes Ministres, d'écrire & de répandre des lumieres sur leurs opérations.

Votre Majesté auroit été capable de commettre une pareille inconséquence à l'égard d'un de ses Sujets (hypothese impossible), qu'elle ne m'eût jamais interdit, à moi qui ai eu l'honneur de coopérer au Gouvernement de son Royaume, à moi qui conserve encore dans la proscription, le caractere ineffaçable de son Ministre, l'examen discuté & réfléchi des opérations d'un de mes Successeurs, qui a eu la liberté de censurer, d'attaquer même ouvertement les miennes, lorsque j'étois en place, que l'intolérance de la Presse existoit en France, que per-

ſonne ne l'y avoit invité; qu'il étoit aſſuré de déplaire à ſon Roi, & de trouver une foule de déſapprobateurs.

La ſeconde fable imaginée, a été que Votre Majeſté m'avoit expreſſément défendu de quitter Londres : comme ſi, dans un moment où toutes les Provinces ſéparément aſſemblées demandent unanimement la reſponſabilité des Miniſtres, il ſeroit équitable de m'interdire tout moyen de juſtification, & d'aſſurer le triomphe de mes ennemis, & de perpétuer contre moi les imprécations & les blaſphêmes d'une multitude enjouée, qui s'aigrit avec la même facilité qu'elle s'enflamme, & qui, ſemblable à une cire amollie, reçoit ſervilement l'impreſſion qu'on veut lui donner! Sans doute, Sire, vous êtiez incapable de me ſignifier un pareil ordre; mes ennemis mêmes s'y ſeroient formellement oppoſés : mais ſi Votre Majeſté, ſoit par prévention contre moi, ſoit par crainte de me voir dans l'embarras, ſoit enfin que mon deſſein courageux dans lequel je perſiſte, eût déjà effrayé quelques hommes puiſſants, me l'eût donné, j'aurois obéi avec la ſoumiſſion que j'ai vouée à vos volontés, & je ne me ſerois aſſurément pas préſenté à l'Aſſemblée du Bailliage de Bailleul, à laquelle j'ai aſſiſté & voté au milieu de votre Nobleſſe.

Voilà donc les deux calomnies les plus accréditées dans la Capitale de votre Royaume, détruites ſans beaucoup d'efforts: voyons, Sire, ſi en invoquant ici les Légiſlateurs, les Politiques, & ſur-tout le flambeau inextinguible de la Raiſon, je parviendrai à détruire auſſi les inculpations pédanteſques & vagues de mon Ariſtarque.

Après avoir comparé *humainement* l'État actuel

de la France aux plus beaux jours de Rome, mon censeur m'accuse de me plaindre *contre vos vertus*, de faire un *manifeste contre votre Peuple*, *en essayant de corrompre avec adresse les nobles sentimens d'un Monarque équitable*, *& de calomnier avec audace les justes mouvements d'une Nation fidele.*

Mais où, dans quel ouvrage, dans quel lieu ai-je calomnié, non pas même un homme du Peuple, mais le plus farouche & le plus irrité de mes ennemis ? Et parce que j'ai témoigné quelque appréhension pour les droits & la gloire de la Monarchie, parce que les malheurs passés m'éclairent sur l'avenir, parce que la Bretagne en proie à la sédition, au schisme & à l'anarchie & près de donner peut-être un grand exemple du danger où l'autorité vacillante plonge des Provinces entieres, m'auront alarmé sur les suites de cette lutte désastreuse, on s'écriera, on publiera par-tout que *j'adresse une plainte aux Princes contre leurs vertus*, *& un manifeste contre leurs Peuples !*

C'est au *moment où Louis XVI & la France semblent s'allier de plus près*, continue le Censeur, *c'est au moment où le Prince restitue à ses Peuples leurs droits naturels*, *& que ses Peuples se disposent à affermir les droits augustes du Prince..... c'est en ce moment solemnel que M. de Calonne ose adresser au Roi une lettre sacrilege*, *dans laquelle*, *noircissant notre courage*, *empoisonnant notre bonheur*, *il essaye de répandre dans le cœur du Monarque des doutes*, *des soupçons*, *& presque des remords sur le bien qu'il nous a fait !*

Oui, sans doute, Louis XVI & la France s'allient de très-près : voyez avec quelle douceur, quelle soumission, la Bretagne, la Provence, l'Artois, la

Franche-Comté, le Dauphiné même accourent signer ce nouveau *traité d'alliance*.... « C'est au moment où le Prince restitue à ses Peuples leurs droits naturels.... ». Mais, pour restituer, il faut avoir usurpé; quels sont les droits usurpés dont le Souverain est prêt à faire le sacrifice? Il assemble la Nation pour payer ses dettes, pour soumettre les privilégiés aux contributions civiles, pour répartir également les impôts, & doubler les revenus de l'État: voilà les droits qu'il restitue à ses Peuples, en convoquant les États-Généraux. En conserve-t-il moins le droit exclusif d'être entretenu, lui, sa maison, son armée, aux frais de ses Peuples? en conserve-t-il moins *le droit* exclusif de porter, de promulguer, d'exécuter les Loix consenties par ses Sujets? Quels sont donc les *droits* que le Monarque *restitue*? Quels sont les *droits augustes du Prince* que la Nation va s'empresser d'*affermir*?... *C'est en ce moment solemnel que M. de Calonne ose adresser au Roi une lettre sacrilege.* Page 7. Sire, ai-je attaqué la Religion, les Loix, la majesté du Trône dans ma Lettre? & peut-on appeller sacrilege ce qui n'est que l'expression du sentiment le plus pur, ce qui n'attaque, ce qui ne blasphême aucune chose sacrée? Supposons même que mes principes soient erronés, s'ensuit-il qu'ils sont autant de sacrileges?

« Dans laquelle noircissant notre courage, empoisonnant notre bonheur ».

Quant au *bonheur* des Français qu'il m'accuse d'*empoisonner*, quel est-il, ce *bonheur*? Hélas, Sire, je le demande à vos Sujets? quel est-il ce bonheur? Il est tout entier dans l'espérance d'un avenir plus heureux, car, pour le présent, Votre Ma-

jesté n'ignore pas l'état de la plupart de ses Provinces, les factions civiles, la disette des grains, la stagnation du commerce & des arts, les insurrections du Peuple, les refus opiniâtres des Privilégiés de contribuer dans le rapport exact de leurs possessions, une lutte désastreuse entre la Magistrature & l'autorité légitime.....

Voilà, Sire, le bonheur que M. Cérutti m'accuse d'*avoir empoisonné*.

« Lui-même (M. de Calonne) *convient que tout ce qui vient de sa part est suspect* (pag. 8.).

Sire, avant de pénétrer plus loin dans l'examen fastidieux que je viens d'entreprendre, je dois déférer à Votre Majesté, je dois déférer au tribunal des Gens de Lettres & de tous les honnêtes gens, l'art punissable & pervers d'altérer le sens des citations que s'est permis l'Ecrivain soudoyé qui me provoque au combat. Ne pouvant trouver dans mon Ouvrage des maximes assez répréhensibles, il a eu recours à un genre de calomnie d'autant plus révoltant, que les Lecteurs désintéressés ne se donnant pas la peine de rapprocher l'écrit de l'Accusateur de celui de l'Accusé, l'impression reste toujours à la défaveur de ce dernier.

Je ne suis point *convenu*, je ne *conviens* point, comme l'a écrit mon Délateur, que *tout ce qui vient de ma part est suspect* (page 8); ce qui supposeroit en moi une grande imprudence & une lâcheté humiliante dans un pareil aveu. J'ai dit que je savois qu'on étoit parvenu à vous rendre suspect tout ce qui viendroit de ma part. (Lettre au Roi, page 2). Voilà ce qu'il falloit combattre, voilà l'assertion qu'il falloit détruire, & non travestir ridiculement ma phrase, en supposer qui n'existent pas, me dé-

pouiller de ma pensée pour m'en prêter d'absurdes, de coupables ou d'humiliantes.

« M. de Calonne convient avoir négocié avec les Auteurs du plus infame libelle ». (*Ibid*).

C'est encore une calomnie du même genre. Comme elle concerne aussi Votre Majesté, daignez, SIRE, jeter un coup-d'œil sur les pages 2 & 3 de ma Lettre, & vous y verrez avec quelle circonspection & quelle délicatesse je parle d'un *scandale que j'avois eu intention d'empêcher, parce qu'il m'avoit paru de nature à vous déplaire infiniment*; parce que la curiosité toujours avide, & la malignité toujours perverse, ne s'informent point d'où viennent l'imposture & la calomnie, pourvu qu'elles puissent leur donner un faux air de vérité; parce que, n'en déplaise au Rhéteur Cérutti, l'innocence & la vertu ne suffisent pas dans un monde corrompu, pour rendre impuissans les traits empoisonnés que lance de son antre obscur un libelliste affamé; que ce n'est pas la premiere fois qu'on a acheté le silence du vil Gazetier, auteur de l'infame libelle mis à prix, & dont j'aurois voulu anéantir jusqu'au soupçon. Aucun de vos Sujets n'ignore, SIRE, les démarches faites par vos ordres, auprès de ce méchant personnage, & les négociations pécuniaires du sieur de Beaumarchais, son ami, envoyé par la Police, pour soustraire de ses mains impures, un Ouvrage du même genre, qui prêtoit au moins quelque vraisemblance, & qui ne compromettoit pas une personne aussi auguste que ce nouveau chef-d'œuvre d'imposture & d'audace. La délation, la haine même de celle que j'ai cru la plus intéressée à desirer l'anéantissement de cette œuvre infernale, a été la récompense de

mon zèle, & c'eſt ainſi que j'ai toujours été accueilli, lorſque j'ai voulu faire le bien.

Cependant, SIRE, je ne vous diſſimulerai pas que j'ai profondément gémi de n'avoir pas acquis perſonnellement cette production odieuſe : la calomnie eût-elle dû me prêter des intentions plus ſiniſtres, j'aurois du moins aujourd'hui la ſatisfaction d'avoir dérobé à la connoiſſance de vos Sujets, des infamies que les méchants ont recherchées avec avidité, & qu'ils ont accréditées de même, profitant du moment critique où la Nation n'eſt pas encore entiérement revenue ſur le compte d'une auguſte Princeſſe, ſi lâchement calomniée par votre ex-premier Miniſtre, & par ſes Agens mercenaires. Le moment n'eſt pas éloigné, où je me juſtifierai ſur cette délation, comme ſur tout le reſte.

« Il (M. de Calonne) ne voit *perſonne qui défende le Trône*. Quoi ! il accuſe les Nobles de l'abandonner, le Clergé de le trahir, les Parlemens de le combattre, la Nation entiere de l'envahir ? (page 14) ».

J'aurois pu dire preſque tout cela, & je n'en ai pas dit un mot. Ces affreuſes imputations ſont d'un Rhéteur malévole, qui empoiſonne tout ce qu'il touche, & intervertit l'ordre des idées qu'il dit combattre. Je n'ai accuſé, ni les *Nobles*, ni le *Clergé*, ni les *Parlemens*, ni la *Nation* entiere d'envahir le Trône ; je l'ai blâmée ſeulement, avec tous les hommes ſenſés, de donner une confiance aveugle à un individu vacillant entre deux partis contraires, cherchant par des ſubterfuges inſidieux & des tournures captieuſes, à s'emparer de l'opinion, ſoulevant le Tiers-Etat, le plus fort, le plus robuſte, & le plus effréné des trois Ordres,

contre les deux premiers, en ayant l'air cependant de favoriser les Privilégiés par des phrases forcées, si obscures & si équivoques, qu'elles lui épargnent la *honte de se contredire*, ou le danger de s'exprimer clairement : voilà ce que j'ai voulu dire, ce qu'on dit hautement dans toutes les Sociétés, dans toutes les maisons du Royaume où l'on a le courage de dire la vérité, & de toucher à l'*oint du Seigneur*.

« Et qui a creusé, ou du moins agrandir l'abyme dont la profondeur a effrayé la Nation (page 16) »? Qui? si vous aviez voulu lire mes *Comptes rendus*, mes Mémoires, les *Comptes rendus*, & les *Mémoires* de celui que vous appellez *votre Sauveur*, *votre Dieu*, vous avez tort de faire une pareille question. Qui? approchez l'oreille de votre voisin; il vous dira ce qu'on n'ose plus dire au Peuple, ce qu'on lui disoit pourtant il y a quelques années, & ce qu'on lui dira peut-être dans peu de temps.

« Et qui a montré la Monarchie dans toute sa nudité; & le Trône dans toute son indigence »? (*Ibid*).

Je répondrai à cette question, lorsque vous m'aurez dit ce que c'est que la *nudité d'une Monarchie*, & *l'indigence d'un Trône*.

« M. de Calonne se flattoit que le spectacle d'une assemblée pompeuse, & la terreur d'une dette incommensurable forceroit à l'adoption de ces plans, comme l'unique ressource ». (*Ibid*).

Ce n'étoit certainement point de l'éclat de cette illustre assemblée que j'attendois *cette unique ressource*, mais de la réalité de cette dette, qui n'étoit pas *incommensurable*, ni inacquittable, puisque le déficit ne s'élevoit pas, à beaucoup près, à 140

millions, comme on s'eſt permis de l'annoncer. (Voyez éclairciſſemens ſur le Compte rendu par M. Necker). Ce n'étoit donc pas de la *terreur* que cette dette devoit inſpirer, mais de l'équité, du patriotiſme, & de la loyauté que je ſuppoſois dans l'élite des Sujets du Roi.

« Sans rien combiner, ſans rien prévoir, il appella un Conſeil qui ne pouvoit être favorable, parce que l'Auteur des plans lui *étoit ſuſpect*, & *parce que chacun des plans lui étoit contraire* ». (Page 17).

Le Rhéteur a ſans doute oublié quels étoient ces plans. Il devoit ſavoir, il feint ſans doute d'ignorer que ces plans étoient au nombre de deux : ſavoir, l'Impôt ſur le Timbre, & l'Impôt territorial; que le premier ne portoit que ſur la claſſe la plus riche, qui contribue le moins aux charges publiques; & que la taxe territoriale, la plus antique & la plus équitable des contributions civiles, fut rejettée, parce qu'elle intéreſſoit tous les Membres de cette Aſſemblée nationale. Il ſeroit inutile, SIRE, de développer les avantages inappréciables de cet Impôt conſacré par l'opinion univerſelle.

Remarquez ici que le Rhéteur fait mon éloge ſans s'en appercevoir; lorſqu'on a autant d'eſprit que lui, on dit preſque toujours mieux qu'on ne penſe, & on n'exprime preſque jamais bien ce qu'on veut dire. Si les plans propoſés aux Notables étoient contraires à leurs intérêts, puiſqu'ils étoient aſſez lâches pour ſacrifier le bien de l'Etat à leurs prétentions au moins ridicules, l'Auteur de ces *plans* luttant ſeul contre tant d'hommes puiſſans, baſſement réunis, & contre tant d'intérêts divers, devoit néceſſairement leur être ſuſ-

pect, parce qu'il étoit convaincu de la bonté de sa cause, & qu'il avoit déclaré qu'il n'abandonneroit jamais par foiblesse, ce qu'il avoit entrepris par amour du bien général.

« La justice & la partialité armerent les Juges contre lui ». (*Idem*).

Qui devoit-on juger ? qui devoit-on condamner ou absoudre ? qui portoit le caractere de Juge dans cette assemblée patriotique ? où l'Auteur a-t-il vu que la justice ou la partialité coalitionnoient & prononçoient ensemble ?

« Après avoir brusqué ses Juges, il (Calonne) les choqua ouvertement ». (*Ibid*).

Il les choqua, parce qu'il prétendoit qu'aucun Propriétaire regnicole n'avoit le droit d'alléguer, pour se soustraire aux contributions territoriales, de prétendus privileges surannés, absurdes, extorqués à la foiblesse de quelques Souverains, usurpés à main armée, ou par la ruse ; il les choqua par son courage & sa fermeté : aussi fut-il repoussé, proscrit ». (*Ibid*).

Il a donc été immolé à l'injustice, à la vengeance de ce Conseil fanatique & partial. C'est donc à tort, & contre toutes les lumieres de la raison, contre le respect qu'on doit aux rescrits émanés du Trône, aux délibérations munies de l'approbation, du sceau vénérable du Souverain, contre tous les sentimens de gratitude publique que m'avoient mérité mes travaux, que j'ai été sacrifié à la morgue de quelques Evêques, à l'ambition ridicule de quelques Nobles, & sur-tout à l'iniquité non interrompue des Parlemens, jaloux de l'autorité, & qui depuis l'ont tour à tour balancée, affoiblie, & presque annullée par leurs insurrections, leurs

arrêtés incendiaires, & leur désobéissance punissable.

L'opposition victorieuse du Ministre qui l'avoit bravée, brava à son tour l'autorité ; dès ce moment fut arboré l'étendard de l'insurrection : porté de Parlement en Parlement, de Province en Province, il souleva les Peuples. La Noblesse enhardie, crut que le moment de relever son empire féodal étoit arrivé ; les Peuples séduits d'abord par son courage, furent détrompés par son ambition.

Cette opposition n'avoit donc d'autre grief, contre le Ministre, que le courage qu'il avoit montré dans les circonstances qui auroient effrayé un ami timide & foible. Elle n'avoit donc d'autre objet que de culbuter ce Ministre inflexible, pour lui substituer un Prêtre inepte & pusillanime, incapable de faire respecter l'autorité, & de réduire à l'obéissance une poignée de Despotes, toujours attentifs à étendre leur domination & leurs prérogatives désastreuses.

« Les Peuples virent qu'on se prévaloit de leur force pour sacrifier leur intérêt ». (*Ibid*). Ah ! sans doute on armoit les Peuples contre leur Roi, pour les asservir plus sûrement, pour les faire retomber dans cet état d'abatardissement & de servitude, dont ils ne sont pas encore entiérement sortis.

« La guerre civile entre les privileges & le droit naturel commença ». (*Ibid*).

Oui, & c'est dans ce moment heureux & favorable à la régénération d'un grand Peuple, qu'il falloit, sans temporiser, s'occuper d'une restauration universelle.

« Qui a préparé cette guerre ? l'Assemblée des Notables de 1787. Et qui a donné cette Assemblée ? le Ministre qui attendoit d'elle sa victoire ». (*pag. 18*).

Vous voyez, SIRE, que toujours merveilleusement d'accord avec lui même, mon délateur, sans s'en douter, me proclame l'auteur, l'unique auteur de la révolution salutaire opérée dans les esprits, dans les idées & les opinions d'une Nation dont quelques individus opprimoient & immoloient à leur gré la classe utile, laborieuse & forte, mais aveugle. C'est ou un grand bienfait ou un grand malheur pour le peuple François. Si c'est un malheur, l'Auteur a tort de s'écrier, que Votre Majesté restitue à ses *Peuples leurs droits naturels*, *& que les Peuples affermissent pour jamais* les droits de Votre Majesté ; il a tort de célébrer avec tant d'emphase le *courage qui anime* votre Peuple, & *le bonheur* qui l'attend ; *courage*, *bonheur*, que l'*Europe admire & envie*. Si c'est un bienfait, la Nation est donc injuste à mon égard, puisqu'il est vrai que je lui ai donné la premiere idée de sa dignité, de ses droits & de ses véritables prérogatives ; puisque c'est moi qui ai inspiré au meilleur des Monarques, le noble projet de descendre jusqu'à son Peuple, de fraterniser avec lui, de lui communiquer ses vues paternelles, & de s'environner d'une Nation toujours éclairée & juste, lorsque l'intérêt & l'éclat de l'or ne corrompent point ses lumieres & ses jugemens. C'est donc à moi bien plutôt qu'à l'homme qui, deux ans après, vient marcher servilement sur mes traces, en exécutant ce que j'avois conçu, que s'adressent ces panégyriques ampoulés, éphémeres, cette con-

fiance aveugle & exclusive, ces monumens enfin élevés à la gloire du Sauveur & du Restaurateur de la France. Elle est donc injuste, cette ingrate Nation qui proscrit son Bienfaiteur, qui veut même l'exclure de l'Assemblée patriotique qui va se réunir, quoique sa présence y soit absolue & indispensable, vu les lumieres qu'il peut & que lui seul peut répandre sur l'état & l'emploi des Finances, les déprédations & les déprédateurs inconnus, ou du moins qu'on feint de méconnoître ....

Voyez, SIRE, ce que vous étiez il y a deux ans, & ce que vous êtes aujourd'hui. La perfidie a établi ce parallele; mais il devient précieux pour la vérité. (Page 80.)

Vous voyez, SIRE, comme cet Ecrivain, familiarisé cependant avec la lutte & la controverse, marche toujours à tâtons, & se contredit deux ou trois fois à chaque phrase. Il veut que la *perfidie* ait établi le parallele d'une époque où vous étiez tout puissant & adoré de vos Peuples, avec celle où la moitié de vos Sujets, soulevée contre l'autre, est près, peut-être, d'éclater contre vous, d'usurper les droits de la Monarchie, sous prétexte de recouvrer les siens, & d'établir une anarchie cruelle, qui entraîneroit infailliblement la dissolution de votre Empire. Le Rhéteur regarde ce parallele comme l'ouvrage de la perfidie, & il ne peut s'empêcher de convenir qu'*il devient précieux pour la vérité.*

Oui sans doute, SIRE; & je ne puis vous dissimuler les craintes qui m'agitent à l'approche de cette Assemblée solemnelle, parce que j'ai été le témoin de la fermentation des esprits, des efforts de la multitude pour s'affranchir même de l'autorité

légitime, de la reconnoiſſance enthouſiaſte & dangereuſe d'une Nation ardente, réveillée ſur ſes intérêts, & enfin de cette ſituation violente où ſe trouvent aujourd'hui vos Sujets, par l'impulſion terrible qu'on a donnée à la machine politique, en attirant leurs regards ſur des objets qu'ils étoient bien éloignés d'appercevoir. N'eût-on pas pu affermir & rendre conſtant le droit de propriété, ſans ébranler l'Empire? N'eût-on pas pu détruire les abus du deſpotiſme, ſans ſe rendre ſoi-même eſclave? Bien plus, je prouverai inceſſamment qu'aucune de vos Provinces n'a ce qu'il faut pour conquérir cette liberté qu'on leur fait appercevoir dans le lointain, & que par conſéquent il ne reſte aucune reſſource à la maſſe entiere de la Nation. La nobleſſe & la frivolité du caractere de votre Peuple ne lui permettent pas, Sire, de recourir à la force; car tout ſeroit perdu pour lui, & la force ne feroit qu'aggraver les maux de ceux qui auroient l'imprudence de l'employer; ce ſeroit ſe tracaſſer pour être libre, en ſe vouant pour toujours à une ſervitude plus pénible & plus humiliante que jamais.

Voyez, Sire, vous répeterai-je encore; voyez ce que vous étiez il y a deux ans, & ce que vous êtes aujourd'hui. Tranquille ſur un Trône paiſible, environné de l'abondance & de l'amour de vos Sujets, vos décrets étoient reſpectés, votre nom auguſte béni dans tous les coins de votre Empire; vos Sujets connus ſous le nom de Rentiers, étoient tous, ou preſque tous, exempts de cette indigence meurtriere qui eſt depuis manifeſtée preſque généralement: aujourd'hui une lutte s'eſt élevée entre la claſſe oiſive & la claſſe laborieuſe de vos Sujets; on ne connoît plus de loix; on brave tout ce qui

déplaît ; on proscrit, on anéantit toute autorité qui n'est pas populaire. Les caisses sont enfoncées, les trésors publics taris, les contributions suspendues ou refusées, les rentes..... Ah ! SIRE, dispensez-moi d'achever, pour vous épargner, à vous, une grande affliction, & à moi, de nouvelles injures.

« La source des trésors publics détournée par » des manœuvres secretes » (Page 20.)

Je sais très-bien, SIRE, que c'est là la principale calomnie que mes ennemis ont étendue & accréditée avec le plus de soin. Ils n'étoient pas assez maladroits pour alléguer la véritable cause de leur haine, qui étoit mon courage : l'imposture & la délation étoient bien plus propres à me noircir dans tous les esprits, & à me forcer enfin d'abandonner des opérations d'où dépendoient la prospérité de la chose publique, & le bonheur de la classe utile & indigente.

Mais je n'ai vu encore dans aucun des libelles innombrables dont des Ecrivains ont récompensé mon zèle & la pureté de mes intentions, une accusation de *péculat* aussi clairement énoncée qu'elle l'est dans cette derniere phrase de l'Observateur.

J'ose espérer, SIRE, que vous ne me refuserez pas le moyen de me justifier pleinement & définitivement en présence de la Nation assemblée. Je ne sais si, lorsque j'aurai invinciblement établi & prouvé que je n'ai trouvé qu'une modique somme dans le Trésor Royal à mon avénement au Ministère, il ne me sera pas permis de citer ces Accusateurs soudoyés, au Tribunal de la Justice, pour les y forcer d'apporter, à leur tour, toutes les preuves des faits qu'ils ont, au moins, impudemment articulés.

« Le Ministre qui succéda à M. de Calonne, » trouva la résistance établie, & l'augmenta en- » core par son impéritie ». (Page 21.)

M. de Fourqueux accepta, par obéissance, une place qu'il quitta, peu de temps après, sans regrets. Devoit-il s'attendre que sa soumission aux volontés de son Souverain, lui seroit un jour reprochée, & qu'on lui feroit un crime de son zèle & de son dévouement? Et si le calomniateur entend parler ici de l'Archevêque de Sens, il devoit au moins rendre hommage à la probité paisible du Vieillard sans reproche à qui il succédoit réellement.

« Le premier avoit enfoncé le Trésor Royal, » & le dernier a laissé enfoncer la Monarchie en- » tiere » (Page 22.)

J'ai déjà remarqué, SIRE, que cet Observateur, né dans un marais de Naples, étoit dispensé de savoir notre Langue : mais il abuse un peu trop de ce privilege. Qu'est-ce que c'est qu'un Trésor enfoncé, une Monarchie enfoncée?

« Il y a deux ans, SIRE, que vous n'aviez que » l'amour simulé des Courtisans ». (*Ibid.*)

J'aime à croire que l'homme adoré, l'Ange tutélaire de la France, n'avoit pas lu cet Ouvrage de commande : il n'auroit pas souffert, SIRE, qu'un Etranger se permît de vous adresser une apostrophe aussi insultante. Non, SIRE; vous n'avez pas cessé un instant d'être aimé, d'être adoré de tous les bons François; vous avez pu donner votre confiance à des mercenaires, à des hommes sans honneur, sans foi, sans lumieres, sans expérience, dont l'impéritie & les abus d'autorité ont révolté la Nation; vous l'avez pu, SIRE, parce que la condition des Rois est d'être environnés de l'erreur & du men-

ſonge, & qu'il eſt moralement impoſſible qu'ils choiſiſſent toujours bien les Dépoſitaires du pouvoir. Mais au milieu de l'inſurrection & de la haine générale, on prononçoit votre nom avec attendriſſement. Tous vos Sujets, ſans exception, prononçoient avec tranſport, dans leurs acclamations tumultueuſes, les noms chéris & ſi dignes d'être réunis, de Louis XVI & d'Henri IV. Non content de me calomnier, l'Obſervateur audacieux ſemble vouloir vous envelopper dans ma diſgrace, vous, SIRE, & la Nation entiere, en vous calomniant avec la même atrocité.

« On a fait certainement une grande faute, en excitant, par un Arrêt du Conſeil, les Citoyens de tous les ordres & de tous les états, à publier leurs recherches ſur les Etats-Généraux ».

Remarquez, SIRE, que fidele à ſon point-de-vue, qui eſt de relever dans mon Ouvrage tout ce qui n'eſt pas erreur ni contradiction, en altérant toujours, éternellement, le ſens des phraſes, ou ſubſtituant ou retranchant quelques mots: *J'ai dit qu'on avoit mal fait d'exciter, &c. à publier leurs recherches & leurs obſervations relatives à la convocation des Etats-Généraux; & l'Obſervateur* me fait dire: *leurs recherches ſur les Etats-Généraux;* ce qui eſt abſolument différent. Car on peut connoître la maniere de convoquer & de tenir cette grande Aſſemblée, ſans le ſecours ni le concours des lumieres de la multitude; mais il n'en eſt pas de même des objets qui doivent ou qui devroient y être traités. Ce n'eſt pas contre ces derniers Ecrivains que je me ſuis élevé; je penſe, au contraire, qu'on a très-bien fait de laiſſer circuler les diverſes & innombrables rêveries politiques dont on a inondé le Pu-

blic : mais devoit-on tolérer la licence sacrilège de quelques écrivailleurs affamés, qui ont souillé, sans pudeur, de leur haleine impure, la Religion, les Loix & le Sacerdoce ? Comme si on devoit confondre un Dieu de sainteté, avec des Ministres vicieux ; des Loix protectrices & tutélaires, avec des Magistrats iniques & prévaricateurs.

Une inconséquence plus grande encore de la part du Conseil & du Parlement de Paris, qui, dans tous les temps, fut l'antagoniste ou l'esclave du Conseil, c'est qu'après avoir, l'un par un Arrêt solemnel, l'autre par le célebre & hypocrite Arrêté du 5 Décembre, réclamé & accordé la liberté indéfinie de la Presse, on devoit, ou y mettre quelques restrictions, ou ne point se couvrir de ridicule en proscrivant & livrant aux flammes les Ecrits qui compromettoient un peu leurs injustices, leurs prétentions absurdes & leur impéritie.

« M. l'Archevêque de Sens, en invitant les bons esprits à éclairer le sien, a expié en quelque sorte les fautes de son Administration ». (page 26).

En effet, ce fameux Réglement a rétabli le cours du commerce & de la Justice ; il a fait payer les rentes, on a moins emprunté. La caisse d'escompte a été affermie dans son crédit par le célebre Arrêt du Conseil du 16 Août, qui a révolté généralement, & contre lequel on s'est si justement & si universellement récrié. En vérité, SIRE, je ne sais que penser d'un homme sans cesse en contradiction avec lui-même, qui, pour louer impudemment un Ministre en place, cherche des vices dans les opérations de tous ceux qui l'ont précédé, & qui encore, après avoir fait le tableau le plus hideux d'une Administration récente, la plus désastreuse

qui ait jamais existé, absout lâchement l'agent mercenaire qui avoit mis votre Empire à deux doigts de sa perte, en faveur d'un *Réglement* qui sans doute est une des grandes fautes de son Ministere.

Si Votre Majesté daigne jeter de nouveau un coup-d'œil sur ma Lettre du mois de Février, elle verra qu'après avoir détaillé tous les efforts &, pour ainsi dire, les entorses de l'esprit humain, signalés dans la feuille des droits & privileges de la Nation, dans l'exposition de nos antiques usages, & de l'ignorance barbare de nos Peres, je lui disois :

« Voilà comme, dans l'espace de quatre à cinq mois, les opinions ont fait un chemin vraiment incroyable, dont les étrangers ne sauroient rendre raison. Les Ecrits sans nombre qui ont inondé le Public, se sont en quelque sorte enflammés par leur frottement réciproque : plusieurs sans doute ont été enfantés par un zele ardent pour le bien public; mais comme les plus hardis sont toujours les mieux accueillis par la multitude, l'audace s'est accrue par l'audace; tolérée, pour ne pas dire animée, de la part de ceux qui devoient plutôt la refréner, elle n'a plus gardé de mesure; elle est telle enfin, & elle a causé une telle révolution dans les esprits, que ce qui auroit été regardé, il y a deux ans, comme un blasphême politique ou comme une extravagance, suffit à peine aujourd'hui pour élever un pamphlet au ton de ceux dont la lecture intéresse ». (Lettre au Roi, pag. 13).

« Je n'exagere pas, SIRE, & si l'on a laissé parvenir jusqu'à Votre Majesté quelques-uns de ces Ecrits incendiaires qui, sous des titres captieux, semblent s'être tous concertés pour animer la Nation aux prétentions les plus démesurées, Votre

Majesté a dû y voir que les droits de la Couronne y sont ouvertement attaqués; qu'on y parle du Gouvernement Monarchique comme si c'étoit la honte de l'humanité & une barbarie intolérable dans un siecle de lumieres, tel que le nôtre; qu'on ne fait plus de doute qu'il ne soit nécessaire de restreindre infiniment l'autorité des Rois de France; qu'il n'est pas en leur pouvoir de refuser la convocation des États-Généraux; que le moment est venu de changer totalement la constitution, ou plutôt d'en faire une, n'y en ayant point en France; que la premiere base de cette constitution doit être de rendre à la Nation le pouvoir législatif usurpé sur elle, pouvoir qui lui appartient exclusivement, & de réduire le Souverain à n'avoir au plus que l'exercice de la puissance exécutrice; enfin, qu'en prenant pour modele ce que la révolution de 1688 a opéré en Angleterre, on va même, dans la fausse application qu'on en fait, au-delà des inductions de cet exemple, puisque, suivant ces modernes Législateurs, les Rois de France se trouveroient, non au niveau des Rois Britanniques pour l'autorité, mais réellement fort au-dessous. En effet, ayant une prérogative plus étendue, ils n'auroient, pour la maintenir, ni le secours d'une Chambre Haute, ni les autres accessoires qui conservent l'égalité libre d'une constitution que les François ne connoissent pas mieux, depuis qu'ils en vantent l'excellence, que lorsqu'ils en calomnioient la bonté ».

« A proprement parler, on ne sait pas ce qu'on veut faire, ni où l'on tend. On est trop peu instruit pour faire un plan raisonnable; mais le danger n'en est que plus grand (pour la Nation ambitieuse ou pour le Monarque). Des prétentions aveugles, qui

ne peuvent produire un ordre durable, n'en ſont que plus menaçantes. Avec de pareils guides, on ne fera pas une conſtitution, mais on en ébranlera tous les principes; on ſe diviſera, on s'échauffera, le nombre l'emportera ſur la raiſon, &, marchant à tâtons ſur un terrein rempli de dangers, on entraînera l'Etat dans d'affreux précipices. Le défaut de plan n'eſt donc pas un motif pour ſe raſſurer: une révolution qui prend ſa ſource dans des idées confuſes, dont perſonne ne peut prévoir l'iſſue, n'en eſt que plus redoutable ».

« Voilà, SIRE, où l'on en eſt; voilà ce qu'a produit l'Arrêt du Conſeil, du 5 Juillet 1788, que le Panégyriſte de l'Archevêque de Sens célebre avec tant d'emphaſe; voilà ce que j'ai dû mettre ſous vos yeux, & ce que ma conſcience m'oblige de répéter encore, parce qu'on ne ceſſe d'encourager, d'enhardir la licence, qui ne connoît plus aucun frein. Ces vérités ſont affreuſes, j'en conviens; mais elles n'en ſont pas moins des vérités. Ouvrez quelques-uns de ces libelles inflammatoires que votre Parlement s'eſt bien gardé de livrer aux flammes, parce qu'il n'y avoit que Votre Majeſté & le corps de la Nation d'inſultés; parce qu'encore ſon ſyſtême eſt de proſcrire, par de plats requiſitoires, tous les livres qui tendent à démaſquer leurs iniquités ſénatoriales, & à propager les maximes contagieuſes & incendiaires qui tendent à fomenter les troubles & à échauffer les têtes, & à leur faire naître les circonſtances ſi deſirées, ſi recherchées, de contribuer à une révolution qui les place enfin au-deſſus du Monarque, dont ils ont voulu s'établir les précepteurs. Ouvrez *le Catéchiſme du Citoyen*, *le Mémoire d'Entragues*, *le Diſcours à la Nation*

Françoise, & tous les pamphlets mentionnés dans ma premiere Lettre, & vous y verrez, SIRE, la conviction de ces effrayantes vérités que j'ai l'honneur de vous annoncer. Je vous vois au bord du précipice, & il ne se présente personne pour vous retenir dans votre chûte prochaine ! Moi seul, SIRE; moi seul, c'est-à-dire, l'homme, le seul homme qui, s'il étoit né méchant & vindicatif, devroit triompher à la vue des calamités qui vont désoler votre Empire; moi seul ai le courage de dessiller vos yeux, d'attirer vos regards sur l'abyme creusé sous vos pas, & où l'on va bientôt engloutir, & la Monarchie, & le Monarque, & la Nation même.

L'amertume avec laquelle on a relevé ces alarmantes prédictions, dont l'effet me paroît inévitable, aggrave encore les torts de ceux que la multitude enjouée éleve jusqu'aux nues, & vient à l'appui de ce que j'ai eu le courage d'annoncer.

Depuis ma premiere Lettre, on a renchéri sur les folies, les absurdités & les blasphèmes politiques. Presque tous vos Ecrivains rivalisent d'ineptie & de délire. Leurs idées erronées & ridicules portent plutôt le cachet des Petites-Maisons que celui du Cabinet solitaire où doit long temps & mûrement réfléchir ses ouvrages l'Ecrivain philosophe & cosmopolite qui veut contribuer au bien général & à la félicité de la grande société dont il est membre.

Ce délire épidémique s'est communiqué jusques aux Assemblées des Bailliages. Presque tous les Cahiers des pouvoirs & doléances remis aux Députés, renferment les maximes empoisonnées des Libellistes & des Ecrivailleurs enfantés & encouragés par le fameux Réglement du 5 Juillet.

Admettez ces rêveries antipolitiques, délivrez le Peuple d'un prétendu joug imposé par le Souverain, élevez une barriere impénétrable entre le pouvoir d'un seul & le pouvoir de plusieurs, rendez le Monarque nul, l'autorité mépriſable, qu'aurez-vous fait? Parvenus à ne reſpecter ni les Loix ni le Légiſlateur, vous tomberez dans une affreuſe anarchie, parce que la licence de tout faire produit tous les abus & tous les vices : bientôt tout le monde ſera mal à ſon aiſe; on offenſera, on ſera offenſé; on opprimera, on ſera opprimé. On voudra recourir aux Loix; mais uſées par la rouille du temps, de la négligence, du mépris & de la ſécurité, elles ſeront ſans force : vous voudrez en faire de nouvelles; mais qui les portera, qui leur donnera une ſanction, qui les fera exécuter? C'eſt ici qu'éclatera plus que jamais le funeſte danger d'avilir & de rejeter l'autorité légitime & tutélaire. Ne pouvant attendre aucun ſecours des Loix contre l'oppreſſion qui s'eſt, pour ainſi dire, multipliée, chacun pourvoit à ſa ſécurité particuliere en faiſant des ligues & des partis : les paſſions deviennent atroces, les cabales nombreuſes, & chaque cabale a ſon chef qu'elle regarde comme ſon protecteur & ſon vengeur, & qui cependant n'eſt qu'un deſpote ambitieux qui va élever la tyrannie ſur les débris de l'anarchie. Ainſi, pour un Monarque abattu, renaiſſent des milliers de tyrans.

Voilà le ſort qui attend le Peuple enivré de joie, qui, balbutiant machinalement les grands mots de *conſtitution*, de *liberté*, de *Patrie*, n'a pas conſervé le ſang-froid néceſſaire pour s'appercevoir de la ſecouſſe qui vient d'ébranler tout l'édifice politique.

Mais supposons que, pour sortir de ce qu'elle appelle son néant, la Nation Françoise ne tombe point dans de si grands revers; il est au moins indubitable qu'en débarrassant le Peuple d'un joug imposé par le Monarque, on en chargera le Monarque lui-même : alors le Peuple, fier de ce qu'il appelle ses droits, ne manquera pas de profiter de l'occasion pour passer de l'esclavage à l'anarchie. Au milieu du tumulte général, on n'entendra qu'un cri, *liberté, liberté.* Delà, les factions, les partis différens, les intérêts divers. Devenus Législateurs, les Représentans de la Nation chercheront tous les moyens d'anéantir la souveraineté; ils adopteront une forme nuisible à la fois au corps politique, dont elle ouvrira les veines, & au Souverain dont elle anéantira les prérogatives. Combien de fois n'a-t-on pas vu les Représentans d'un Peuple trop confiant, opiner moins comme des Citoyens, que comme des mercenaires stupides, dont l'égoïsme meurtrier se paroit effrontément du nom sacré du bien public, & qui appellés, comme les médecins du corps politique, pour lui redonner la santé & son ancienne vigueur, en précipitoient la décadence & la dissolution !

Dans le nouveau système accrédité par des hommes puissans & presqu'indestructibles, vu le point où le délire est parvenu, le Monarque trouveroit dans chaque ordre de l'Etat une volonté opposée à la sienne; on lui donneroit des Tuteurs comme à un pupille inepte & imbécille, & ces Tuteurs seroient des hommes malveillans, s'il ne parvenoit à les capter par des bienfaits.

Alors la volonté royale seroit nulle sans le concours de la volonté de tous; on assembleroit la Nation, on proposeroit, on délibéreroit sur les choses

de la moindre importance ; deux ſectes politiques ſe formeroient dans l'Etat, comme ſous les deux *Médicis*, ſous les noms de *Patriotes* & de *Royaliſtes*. L'envie, l'ambition & la cupidité ſe couvriroient du maſque du zèle; & de ce renverſement de l'équilibre ſocial, naîtroient, dans toutes les claſſes, ces ames ſcélérates & vénales.

Telle a été, SIRE, dans tous les temps, l'origine de l'ariſtocratie tyrannique. Liſez l'Hiſtoire de toutes les Monarchies; & vous verrez par-tout que c'eſt à force de réprimer les petits abus de l'autorité légitime, qu'on eſt parvenu à l'abus intolérable du pouvoir arbitraire : examinez comment ſe ſont formées les ariſtocraties; voyez par quel art les Magiſtrats ſe ſont rendus les Maîtres du peuple; & par-tout vous trouverez qu'on a fait le mal, ſous prétexte de faire le bien. Par quel prodige la Nation Françoiſe, ou du moins ſes Magiſtrats, qui ont fait tant d'efforts pour parvenir à la repréſenter, au moins partiellement, puiſqu'ils ont avoué eux mêmes qu'ils ne pouvoient plus, qu'ils n'avoient plus le droit de la repréſenter en Corps; vos Magiſtrats, dis-je, ſeroient-ils inacceſſibles à des paſſions dont leur conduite ſoutenue annonce depuis trois ſiecles les ſymptômes effrayans & convulſifs ? Leur opiniâtreté vacillante ſuivant les circonſtances, la molleſſe dans la conduite des Agens de l'autorité, leur a ſans ceſſe préparé des triomphes, & a toujours fini par tourner à leur gloire : de-là ces proteſtations ſcandaleuſes, ces ſéditions meurtrieres, ces réſiſtances univerſelles à l'autorité légitime, qui tant de fois ont forcé les Princes à reculer devant leurs Sujets, & ; qui pis eſt, devant des Deſpotes en robes. Telle eſt la morale

des passions & des Gouvernemens ; la clémence dégénere souvent en foiblesse, & la foiblesse assure toujours des succès à l'audace & à la licence. Montrez de la pusillanimité ou de la crainte dans une grande entreprise, vous êtes perdu, s'il se trouve quelqu'un d'intéressé à croiser votre opération. Tel ennemi que vous auriez effrayé par un peu de courage, devient audacieux, si vous lui laissez voir que vous le craignez : & c'est ainsi que le Parlement a toujours triomphé de la Cour, & qu'il en triomphera sans cesse. Croyez-vous, SIRE, que si lors de l'opération du Chancelier Maupeou, on eût laissé les choses dans l'état où vous les trouvâtes à votre avénement au Trône, ce Parlement se fût exposé à de nouvelles disgraces ? Non, SIRE, non. Et la Nation entiere éclairée enfin sur l'ambition de ce Sénat sacrilege, vous répondra avec moi, non. On voit enfin que le Parlement ne s'est tout permis, n'a tout tenté pour soutenir ses droits, que pour empiéter sur ceux de la Monarchie ; qu'il étoit plus occupé d'étendre sa domination & sa fortune, que de secourir, servir & protéger la Nation entiere ; qu'il n'a disputé aux oppresseurs de l'Etat que le droit exclusif de tout opprimer. En voulant être eux-mêmes des Despotes, les Magistrats ont aliéné le cœur de la Nation qu'ils trahissoient lâchement : mais leur regne est fini, parce qu'elle ne paroîtra plus derriere eux comme un Corps auxiliaire, & que ne se défendant alors qu'avec leurs seules forces, & n'ayant encore pour toutes armes qu'une longue série d'iniquités, de perfidies, de désobéissances & de trahisons, ils succomberont nécessairement.

Voilà, SIRE, à-peu-près la moitié des libelles

de l'Observateur Italien, parcourus & répondus ; ce qui me dispense d'entrer plus avant dans une replique aussi peu digne de vous occuper un moment, qu'elle est fastidieuse pour moi-même ; mais je l'ai cru nécessaire pour prévenir les progrès de la contagion qu'une infinité de panégyristes soudoyés n'ont pas manqué de faire circuler dans les clubs, les cafés, les sociétés, & jusques dans votre Cour. J'ai rempli cette tâche dégoûtante que m'imposoit ma conscience, & qui étoit nécessaire pour vous prouver la droiture & la pureté de mes intentions. J'ai répondu à tout, c'est-à dire aux principales *Observations* sur la *premiere partie* de ma Lettre de Février. Je dois m'abstenir d'examiner celles qui portent sur ma *seconde partie*, pour éviter le reproche que me fait l'Observateur, en avançant que *la seconde partie de mon Ouvrage réfute la premiere*. Si cela est ainsi, on n'avoit pas besoin de faire une brochure RAPIDE, & d'en annoncer une de *RÉFLÉCHIE* sur un Ecrit qu'on pouvoit plus décemment réfuter par le rapprochement & l'opposition de la *derniere partie* avec la *premiere*, que par des injures, des calomnies d'une part; des paradoxes, & une flatterie révoltante de l'autre.

Mais quoique ma Lettre devienne un peu longue, je ne puis me dispenser, SIRE, de m'arrêter un moment à la nerveuse & indécente sortie que se permet contre moi le fanatique *Observateur*, à l'occasion de la demande que j'ai faite à Votre Majesté d'assister aux Etats-Généraux. C'est sur la conclusion de cet ouvrage de *commande*, que je vais attirer vos regards.

Après avoir, dans dix-sept paragraphes, étalé l'emphase d'un Rhéteur, l'ignorance, la mauvaise

foi & la perverſité d'un calomniateur vénal; après avoir parlé conſtitution, emprunts, banque, caiſſe d'amortiſſemens, impoſitions, ſans avoir même les premiers élémens de la légiſlation, du Commerce, de la Politique, ni de la Banque, l'Auteur arrive enfin à ſa *concluſion*, proſopopée violente, mais dénuée de vérité, de meſure, de juſteſſe, & même de cet art de perſuader par des ſophiſmes, que poſſédoit à un ſi haut degré la fameuſe Compagnie dont il eſt un des reſtes déplorables.

Voici comment il s'exprime:

« M. de Calonne coupable dans ſon adminiſtration, ne l'eſt pas moins par ſes écrits. Il ſemble vouloir égarer de nouveau le Génie François; ne pouvant plus gouverner cet Empire, il oſe le troubler. Il ſe plaint de la calomnie, & il accumule, & il propage toutes celles qui outragent ſes Succeſſeurs ».

SIRE, il faut que je me rappelle que c'eſt à Votre Majeſté que j'ai l'honneur d'écrire, que je me pénètre de tout le reſpect que je lui dois, pour modérer ma juſte indignation, en repliquant à de pareilles atrocités, ou plutôt il faut que je ſois bien intimement perſuadé qu'on a eu ſoin de mettre ce libelle ſous vos yeux, pour que je deſcende juſqu'à y répondre.

J'interpelle donc l'Obſervateur malévole, de fournir les preuves d'après leſquelles il a établi les crimes de mon adminiſtration; je le ſomme de citer une page, une ligne de mes Ecrits, *où je cherche à égarer le Génie François*, où je ne faſſe pas au contraire tous mes efforts pour l'éclairer & l'inſtruire; je le ſomme de citer un ſeul fait, une ſeule de mes actions tendante à troubler *cet Em-*

pire que je ne puis plus gouverner. Je le somme d'articuler *les calomnies que j'ai accumulées & propagées pour outrager mes Successeurs.* SIRE, vous le savez, malgré toute l'amertume avec laquelle le Ministre sur qui *reposent* aujourd'hui *toutes les espérances* d'un grand Peuple, a répondu, lors de son rappel, à mes *Observations* sur le Compte rendu en 1781, & *sur son Traité de l'Administration des Finances ;* vous le savez, SIRE, & vous en avez paru étonné, vous savez que dans les réponses même à des Ecrits calomnieux, je me suis toujours renfermé dans les bornes du respect que je vous ai voué, que je me devois à moi-même, qui ai eu l'honneur d'etre le dépositaire de votre autorité, & que j'ai toujours considéré mes Adversaires moins comme des ennemis que je devois chercher à culbuter, que comme des êtres privilégiés qui méritoient ma reconnoissance & ma vénération, puisqu'ils avoient la confiance de mon Roi. Bien plus, SIRE, je me suis abstenu de répondre aux *Eclaircissemens* de M. *Necker*, par respect pour le caractere dont vous veniez de le revêtir pour la seconde fois, & encore pour ne point heurter l'opinion, de peur de l'ébranler ; car on doit laisser aux malheureux au moins l'espérance.

« Il se plaint qu'on divise les trois Ordres, & il arme de toute sa force les deux premiers Ordres contre le troisieme. La discorde va de mois en mois rallumer auprès de lui ses torches incendiaires », (*Ibid*, page 85, & les deux pages suivantes qui disent absolument la même chose).

SIRE, vous puiserez dans mes Ecrits une réponse terrassante à ces calomnies.

« Il menace d'accourir lui-même, & il demande

à être élu pour l'Assemblée nationale ». (*Idem*, page 85). Et pourquoi n'oserois je pas prétendre à cet honneur ? Ai-je plus démérité à mon poste de Citoyen que M. le Comte de Mirabeau, que dans une correspondance (que vous avez eu la lâcheté de désavouer, parce que vous vous y exprimez en termes peu mesurés sur le compte de l'homme par excellence, dont vous faites aujourd'hui un panégyrique révoltant, parce qu'il est outré & bas), vous placiez vous-même sans pudeur dans cette Assemblée solemnelle ? Ai-je moins de titres que vous étranger & vagabond sur une terre où vous ne possédez rien, pas même votre plume versatile & vénale ? Cependant le Comte philosophe doit assister, comme un Héros choisi, à cette Assemblée nationale, que vous nommez *le Champ de Mars ;* funeste allusion aux troubles qui doivent s'élever ; & vous comme *un soldat obscur*, mais *volontaire* !

« Quoi ! le fléau de la Nation en deviendroit le Juge ? Qu'elle daigne jeter un regard paisible, exempt de prévention, sur mes opérations ministérielles ; examen devenu indispensable, si l'on veut connoître parfaitement ces déprédations inouies qu'on a l'audace de m'attribuer ; qu'on m'appelle aux Etats-Généraux : c'est là que je nommerai, que je confondrai à la vue de la Nation les vrais déprédateurs qu'on s'efforce de méconnoître.

« Celui dont le procès a été commencé dans nos Tribunaux ; celui qui n'a été soustrait aux Loix que par l'autorité ». (*Ibid*).

Je n'ai point sollicité cette faveur ; mais une grace que je ne cesserai de réclamer, c'est qu'on restitue aux Tribunaux la connoissance de mes prétendus crimes ; que la Nation en Corps, à laquelle, dé-

ſormais, les Miniſtres ſeront comptables de leurs opérations, juge les miennes : mais qu'elle daigne m'entendre ; qu'elle ne me condamne pas ſur les clameurs d'une multitude aveugle & ſtupide, ni ſur les délations de quelques Libelliſtes affamés : qu'elle daigne m'entendre ; j'ai à mettre ſous ſes yeux des choſes que je ne peux pas rendre publiques, parce qu'elles ſont le ſecret de l'Etat, que je regarderai toujours comme ſacré.

Et ſur quels griefs les Tribunaux ont-ils établi leur procédure? Sur des reproches de déprédation, de prodagilité. Mais combien de Miniſtres ont eſſuyé plus juſtement les mêmes accuſations, & qui ont reçu du Gouvernement une retraite honorable ? Vous ne vous plaindriez donc pas, ſi j'avois enveloppé des ombres perfides du myſtere, la triſte ſituation de l'Empire ; ſi, en appellant des *Vérificateurs*, j'avois corrompu leurs ſuffrages, à peu-près comme *Walpole* fit en Angleterre, lorſqu'il voulut établir les *Acciſes*, & comme d'autres m'en avoient donné l'exemple en France ? Si enfin j'avois emprunté à treize, à quinze pour cent, intéreſſé les Capitaliſtes étrangers dans nos Caiſſes & nos opérations, leur offrant des avantages exorbitans & ruineux, je n'aurois peut-être pas encouru les anathêmes des Tribunaux & du Peuple. Je l'aurois pu, ſans doute ; j'en avois des exemples peu éloignés ; mais mon ame étoit incapable de deſcendre à un pareil manege. Je n'ai point bercé la Nation par un apperçu flatteur ; elle a vu avec horreur les plaies de l'Etat ; elle a crié au meurtre, au perfide, au déprédateur.

« Celui qui eſt l'inſtigateur de toutes nos demandes ». (Page 89.)

Vous voyez, SIRE, comme la calomnie eſt con-

séquente. *L'Observateur*, après avoir dit, à la page 26, que *je blâme avec le plus d'animosité l'Archevêque de Sens*, dont il canonise les opérations meurtrieres, m'accuse ici d'être *l'instigateur* des désordres qu'ont *entraîné ces opérations*, & de m'être réuni à cet inepte Administrateur pour l'aider à perdre l'Empire.

« M. de Calonne vient pour braver la France & » M. Necker ». (Page 88).

C'est donc pour braver la Nation, qu'un accusé vient au milieu de ses Juges, qu'il demande à se justifier en présence de ses Pairs, en présence de ses Parlemens, dont il est haï depuis vingt ans, qui l'ont flatté tant qu'il fut en faveur, & l'ont cruellement insulté le lendemain de sa disgrace? C'est donc braver un Ministre, que de soupçonner ses erreurs & ses fautes, & de les lui faire appercevoir lorsqu'elles sont prouvées? Il sera donc permis de déchirer, de calomnier le Citoyen solitaire & irréprochable, de le livrer à l'opprobre impunément, & l'on tremblera d'éclairer la religion de l'homme en place, & de rendre suspectes les opérations équivoques & louches d'un Administrateur?

« Il doit paroître, dit-il, pour se justifier. A-t-» il réfléchi sur l'imprudence de ce dessein »? (*Ibid.*)

En vérité, je ne puis qu'être touché de cet excès d'humanité! Voyez comme cet homme sensible s'intéresse à ma personne! comme il m'avertit charitablement d'un péril qui ne regarde que moi, & du sinistre résultat de ma téméraire démarche! Voyez comme un Particulier obscur, un Ecrivain métaphorique & ampoulé, dont la plume parasite

eſt aux gages de qui daigne l'employer, a bientôt lu mon Arrêt dans les deſtinées! Il ſuppoſe des déprédations, prédit la vengeance, & prononce, par la bouche d'une Nation au milieu de laquelle il n'a ni patrie, ni aſyle, ni famille, un Jugement flétriſſant contre moi! J'irai, je me préſenterai à cette Aſſemblée ſolemnelle : j'irai, & je verrai ſi tous ces délateurs gagés, tous ces cenſeurs fanatiques oſeront me dire en face ce qu'ils diſent, ce qu'ils répetent à la France entiere dans leurs libelles diffamatoires!

J'y volerai avec cette noble aſſurance qui n'entra jamais dans une conſcience coupable; & paroiſſant au milieu de ce Conſeil patriotique, je lui dirai: « Peuple loyal, généreux & fidele, né parmi vous, » pourvu de quelques talens, votre auguſte Chef » eut beſoin de moi; j'ai conſacré quarante années » à ſon ſervice. Appellé à exercer différentes fonc- » tions dans l'Empire, j'y ai ſignalé ſur-tout une » intégrité & un déſintéreſſement dont pluſieurs des » Citoyens qui m'entendent, ont été les témoins » & les approbateurs. Sa Majeſté me rapprocha » d'elle; je fus deſtiné à régir les Finances de » l'Etat..... dans un moment où des guerres étran- » geres, l'acquittement d'emprunts ruineux & un » agiotage meurtrier avoient abſorbé toutes les » richeſſes de la Nation. Je trouvai les caiſſes pu- » bliques deſſéchées, & je me vis environné d'une » infinité de beſoins publics. Dans cette perplexité, » je ſuivis l'exemple de mes prédéceſſeurs; j'em- » pruntai, quoique je fuſſe bien pénétré des déſaſ- » tres qu'entraînoient les emprunts dans un Etat » bien ordonné. Mais, voulant faire plus, ambi- » tionnant de couvrir un *déficit* énorme, j'appellai

» la Nation à mon secours. Ma confiance, ma fran-
» chise furent un crime aux yeux de cet auguste
» Conseil. Inspirés, agités par un Prêtre ambitieux,
» ignorant & vain, les Notables croiserent toutes
» mes opérations, renverserent tous mes projets,
» rejeterent tous mes plans, & me forcerent à une
» retraite, dans un moment ou j'étois indispensa-
» blement nécessaire pour exécuter ce que j'avois
» conçu, & que moi seul peut-être pouvois exé-
» cuter. Mon délateur s'éleva sur les débris de
» ma gloire ; il réunit en son inepte personne,
» tout le pouvoir, toutes les dignités & tous les
» vices ; il marcha de faute en faute, & parvint
» enfin, par son inconséquence, sa foiblesse &
» son impéritie, à réduire l'Etat à sa perte totale,
» & à le désoler par des guerres civiles..... Enfin,
» ce colosse infernal est tombé, & la confiance
» renaît parmi vous. Je ne viens point dans cette
» auguste enceinte pour y blasphémer le nom ni
» le courage de l'Administrateur aux pieds duquel
» brûle votre encens : mon objet n'est point d'at-
» taquer ses principes, de censurer ses opérations,
» ni même de répondre aux outrages amers qu'il
» s'est permis contre moi pendant mon adminis-
» tration & depuis ma disgrace : je viens unique-
» ment porter au milieu de vous, un cœur inno-
» cent ou une tête coupable. Prononcez, instruisez
» ce procès lâchement commencé dans vos Tri-
» bunaux, moins pour punir mes prétendus cri-
» mes, que pour flatter celui qui depuis fut votre
» destructeur. Accusez, mais ne calomniez pas ;
» n'imitez pas cette tourbe sacrilege d'Ecrivains
» qui, depuis le moment où j'ai cessé d'adminis-
» trer les revenus publics, me harcele brutale-

» ment, s'efforce de m'écraſer ſous le poids de » l'opinion, parce que je ſuis malheureux, & m'ac- » cuſe de faire des libelles, tandis que je me ſuis » toujours renfermé dans les bornes d'une défenſe » modérée; que mes écrits ont toujours été com- » battus par des injures, & ſont encore ſans ré- » ponſe.

» Je les ai vus, ces Ecrivains paraſites, rampans » aux pieds de mes Emiſſaires, comme ils ram- » pent aujourd'hui aux pieds de l'homme en faveur, » parce qu'il eſt dans leur ſyſtême d'encenſer l'Idole » du jour, au mépris de la vérité, des mœurs & » de toute bienſéance. Quoi! vous nous vantez » votre urbanité, votre amour du vrai, votre phi- » loſophie, & vous déchirez lâchement les en- » trailles de votre Concitoyen, de votre frere! » vous verſez ſur lui le fiel de la calomnie à grands » flots! Quelle honte pour les Lettres & pour une » Nation polie! Chez quel autre Peuple a-t-on » vu des Citoyens enthouſiaſtes, ſervir la ven- » geance, & préconiſer les vertus d'un homme » porté au comble de la gloire, au préjudice de » celui qui gémit dans l'infortune & dans la diſ- » grace!

» Mon premier ſoin ſera de prouver mon in- » nocence aux yeux de la Nation entiere.

» Mais mon intérêt & ma gloire ne me feront » jamais perdre de vue les intérêts & la gloire d'un » grand Peuple.

» O mes Concitoyens! le ſort qu'ont éprouvé les » Peuples les plus ſages & les plus célebres, vous » a fait trembler ſur un avenir effrayant, & vous » êtes aſſemblés pour remédier aux maux dont vous » êtes menacés. Vous allez donc donner une Conſ-

» titution à votre Patrie ! Vous entreprenez-là un » grand ouvrage ! Quelque profonde que soit la » Politique, elle n'est jamais aussi habile que les » passions ; & quand elle auroit leur habileté, elle » seroit moins opiniâtre dans ses volontés, & moins » attentive dans le détail journalier de ses opéra- » tions. Quand vous avez vu Sparte & Rome li- » vrées à la tyrannie, devez-vous espérer d'établir » ovtre Empire sur des fondemens immortels ? Tout » se déforme, tout s'altere, tout se corrompt : » la Nature nous y a condamnés ».

Ne pensez pas qu'un grand Peuple soit toujours ce qu'on veut qu'il soit : c'est la maniere dont on gouverne qui le décide au bien ou au mal. Il ne suffit pas d'être las de sa situation, pour en desirer une autre : ce desir est sans force, tant qu'il n'est accompagné d'aucune espérance, & le cœur de l'homme sage ne s'ouvre pas aisément à cette espérance. Dans un Gouvernement corrompu, il faut de bonnes mœurs pour recouvrer la liberté, puisque, sans elles, on ne peut la conserver. Or, les nôtres sont mauvaises, & très-mauvaises : ainsi ; pour restituer cette liberté, dont on vous flatte, vous ne pourriez vous conduire avec trop de circonspection & de ménagement.

Sans doute, si vous étiez un Peuple brave, sans luxe, sans avarice, sans mollesse, la révolution que vous méditez seroit assez facile. Mais quels progrès peut faire l'indépendance chez un Peuple dont l'amour de l'argent est l'ame de toutes les pensées, & qui recherche les honneurs en se couvrant d'ignominie ?

Dans les circonstances actuelles, votre but est la félicité publique. Méfiez-vous donc de tout

preſtige deſtructeur : méfi z-vous de ces Rhéteurs diſerts, dont l'éloquence fluctueuſe & obſcure, ſemblable à la baguette d'une Fée, a le ſecret de bouleverſer toutes les têtes en un moment, de changer toutes les idées, de détruire toutes les habitudes, & d'inſpirer à ſon gré les paſſions qu'il lui plaît d'inſpirer. Défendez-vous contre toute eſpece d'engouement. Sur-tout reſpectez le Trône; vous n'avez pas aſſez de caractere pour être Républicains, & le premier pas que vous feriez vers cette liberté ſauvage, vous enfonceroit dans la ſervitude : tâchez donc de ne pas courir après un bien chimérique. La Royauté n'eſt pas toujours un vice dans un Gouvernement; elle eſt au contraire un bienfait chez une Nation, dès qu'elle a perdu ces idées primitives de ſimplicité & d'égalité qu'avoient autrefois les hommes, & qu'elle eſt incapable de les reprendre. L'inégale diſtribution des rangs, des titres, des richeſſes, des fortunes, des dignités accréditées en France, nous défend d'y penſer comme en Suiſſe. Et ſi les François ceſſoient d'avoir une Maiſon privilégiée qui occupât la premiere place dans la Société, ſoyez perſuadés que l'Etat déchiré par les diviſions, les haines, l'ambition, la rivalité, les intrigues, & les factions de quelques Hommes puiſſans, auroit bientôt pluſieurs Deſpotes. Nous aurions nos Sylla, nos Marius, nos Craſſus, nos Pompée, nos Céſars, nos Antoine, nos Lépide; & fatigués de leurs haines ou de leurs careſſes, nous finirions par nous croire trop heureux d'obéir à un Octave ou à un Cromwel, devant qui tous les pouvoirs s'anéantiroient. Si vous perdez l'équilibre dans votre réſolution, ſi cette refonte d'une Nation vieillie dans les pré-

jugés, & dont les Loix ſont uſées ; pour ainſi dire, n'eſt pas ménagée de loin, & exécutée avec prudence, l'Etat eſt perdu ſans reſſource. Vous ferez ſans ſuccès des Loix & des Réglemens ſalutaires, & vous retomberez dans l'abatardiſſement & dans la ſervitude.